Instruction d'une demande de Consultation d'un Acte d'Urbanisme

Information sur la desserte en électricité du projet de construction ou d'aménagement

A Orvault, le 20/09/2019

Références du dossier	
PA.044.071.19.A3003 déposé le : 31/07/2019 en mairie de Haute-Goulaine Adresse du projet : RUE DU PÂTIS FORESTIER - RUE DE LA BELLAUDIÈRE - ALLÉE DU PÂTIS FORESTIER Parcelle(s) : AZ - 0040,AZ - 0041,AZ - 0042,AZ - 0043,AZ - 0044	Demandeur : SURBOISIÈRE 5 boulevard Magenta 35000 RENNES Représenté par :
Date de réception au SYDELA : 21/08/2019 ***contact : urbanisme.sydela.erdf@sydela.fr***	

Partie Réservée au SYDELA

Le projet sera raccordé en trois simples branchements.

Le ou les branchement(s) seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage d'ENEDIS, **et à la charge du pétitionnaire.** Le pétitionnaire devra se rapprocher d'ENEDIS pour effectuer sa demande de raccordement et en connaître le coût.

Accueil Raccordement Electricité
Tél : 09.69.32.18.82
Mail : serviceclients-paysdelaloire@enedis.fr
https://www.enedis.fr/raccordement

Observations :

En l'absence d'information sur la puissance de raccordement nécessaire au projet susvisé, nous avons basé notre réponse sur l'hypothèse d'une puissance égale à 36 kVa. La puissance de raccordement pour laquelle ce dossier a été instruit doit être indiquée, en réserve dans la rédaction de l'acte d'urbanisme.